

Protection incendie des industriels, le rôle des experts

L'incendie est la plupart du temps considéré comme le sinistre majeur par les groupes industriels. Pour mieux appréhender ce risque, les professionnels font, désormais, appel à des bureaux d'études. Leur rôle est d'analyser les besoins et obligations des industriels et de les aider à mettre en conformité les sites aux réglementations en vigueur. Philippe Cabaz, dirigeant de Cyrus Industrie, bureau d'étude spécialisé dans la protection incendie des groupes industriels, nous délivre son interprétation des problématiques actuelles et nous confie ses solutions.

Philippe CABAZ

• 1969 : Naissance à Paris

• **1994 :** Diplômé de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz

- **1994** : Responsable Technique de l'agence de Rouen de CERBERUS GUINARD
- 1998 : Expert systèmes d'extinction DR Centre Ouest SIEMENS CERBERUS
- 2002 : Fondation de CYRUS INDUSTRIE avec Michel FRAZIK - Bureau d'études spécialisé en systèmes de protection incendie
- **2015** : Agréé INSSI, expert en analyse et gestion du risque d'incendie et d'explosion
- 2015 : Rapprochement avec ODZ Consultants, cabinet spécialisé dans la maitrise des Risques Industriels





es incendies font partie des accidents majeurs que connaissent les industriels et peuvent coûter très cher. Avec près de 3 milliards d'euros en 2016, le marché de la protection incendie est un secteur d'activité important où les offres sont diverses et variées. Mais une question reste

en suspens : comment être le mieux protégé possible ? Historiquement, c'est la réglementation qui a d'abord répondu à cette interrogation, en établissant un cadre légal suite à des incendies industriels marquants. Les assureurs ne sont pas en reste, avec la création dès les années 1920 en France, d'une assemblée plénière et l'élaboration des premières règles techniques.

Depuis, la législation et les règles n'ont cessé d'évoluer pour protéger les personnes et les biens, puis plus tard, l'environnement. Les produits et les process les plus dangereux, qualifiés de « risques spéciaux », ont bien évidemment fait l'objet de textes spécifiques. En avril 2002, forts d'expériences complémentaires dans le secteur industriel, Michel Frazik et Philippe Cabaz fondent Cyrus Industrie qui sera dédié à la protection incendie pour de grands donneurs d'ordres. Ils ont pour objectif de développer une offre alternative de prestations de conseils et d'études en systèmes de protection incendie. L'entreprise est un bureau d'études spécialisé dans la maîtrise des risques industriels et plus particulièrement du risque incendie. Elle réalise des missions d'expertise, de conseil et de maîtrise d'œuvre.

Au cœur de ce marché très cadré et protégé, les études d'avant-projet des systèmes de protection incendie étaient historiquement réalisées « gracieusement » par les installateurs de matériel. A partir des années 1990, la mise en concurrence ayant fait baisser les prix, les installateurs n'ont plus eu les moyens de réaliser correctement ces études. Parallèlement, la complexité et la valeur des procédés ont augmenté et les accidents industriels se sont multipliés. La nécessité de définir des exigences techniques et des critères de performances est rapidement devenu une priorité.



Pénétrer des marchés de niche

Le marché de la protection incendie est un secteur économique difficile qui a aussi subit les effets de la crise économique de 2008. Cependant, la société Cyrus Industrie s'est positionnée sur un marché de niche encore peu couvert par les bureaux d'études existants. Cela lui a permis de tirer son épingle du jeu face à des acteurs nombreux et variés : constructeurs de matériels, installateurs, mainteneurs, bureaux d'études généralistes... « Nous avons fait le choix dès le début de nous spécialiser dans le secteur des risques spéciaux (chimie, pétrole, traitement des déchets, aéronautique...) qui impliquent des études approfondies et des solutions spécifiques ». En effet, les grands groupes industriels ayant des sites classés ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) ont besoin d'une assistance particulière. Dans ce contexte, la société a pour vocation d'aider ses clients industriels à réaliser des projets de protection incendie adaptés à leur besoin et au meilleur coût.

L'expertise technique liée à la contrainte réglementaire

La genèse des projets de protection incendie est souvent laborieuse, car ce sont trop souvent des projets subis par les clients. « Les systèmes coûtent cher à installer, à maintenir aux normes et n'engendrent pratiquement aucun retour sur investissement. Souvent, la démarche conduisant à l'installation de ces systèmes est induite par le législateur ou par les assureurs. » Ce constat doit être nuancé selon le secteur d'activité des donneurs d'ordres : D'un côté, le marché tertiaire pour lequel les impératifs de protection répondent avant tout à un caractère obligatoire induit par la législation. « Ce sont des domaines très normalisés avec peu de place pour la réflexion. Il est, donc, difficile d'apporter une valeur ajoutée. » D'autre part, le marché des sites complexes pour lesquels il est nécessaire de réaliser des études technico-économiques approfondies. « Ces secteurs de niche ont conscience qu'il est essentiel de se protéger. Ils ont, alors, une motivation pour être bien équipés. Cela suppose une excellente maitrise technique de l'ensemble des solutions concourant à la défense incendie ». L'expertise des équipes de Cyrus Industrie leur permet de réaliser des missions complètes de maîtrise d'œuvre de conception et d'exécution.

Philippe Cabaz continue de développer Cyrus Industrie en diversifiant son offre, en proposant une approche plus globale de la maîtrise du risque industriel, en partenariat avec un cabinet lyonnais. « C'est un réel avantage pour nos clients ICPE, cela nous permet de répondre à l'ensemble de leurs besoins de maitrise des risques technologiques et environnementaux ». Et ce développement passe aussi par l'international. Actuellement, 80% des clients de Cyrus Industrie sont des groupes industriels. Cependant, la France est en pleine désindustrialisation, ce qui pousse Philippe Cabaz à s'intéresser à de nouveaux marchés tels que l'Afrique, le Moyen-Orient ou l'Asie.

